

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 3420/T.F.

Astrida, le 9 décembre 1950.

M



Monsieur le Conservateur des Titres Fonciers,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert
l'accusé de réception d'un certificat d'enregistrement, 2 P.V. d'arpen-
tage et d'un abonnement, dûment signés par Mr. OLBRECHTS, Représentant
la MINETAÏN.

L'Agent Territorial, A. STRIJBOS,

A Monsieur le Conservateur des Titres Fonciers

à

U S U M B U R A .